

Réponses aux propositions d'avis de la DGESIP

relatives aux MASTERS

20045036 :

Maquette Master Mention "Tourisme, Hôtellerie, Alimentation"

Proposition d'avis DGESIP

Tourisme, alimentation, hôtellerie (C)

Avis défavorable.

Mention hétérogène, fort taux de chômage

Réponse M 11

Lors des habilitations du dernier quadriennal, Le Ministère de l'Enseignement Supérieur a proposé pour le Département CETIA, une spécialité Tourisme-Hôtellerie et Alimentation avec trois parcours.

La dernière habilitation a été l'occasion d'une réorganisation de l'offre de master, avec la construction de la mention THA qui affirme le positionnement du CETIA. Il se traduit par l'articulation de deux filières, celle du tourisme et celle de l'alimentation, qui bien qu'en relation dans l'univers économique, sont le plus souvent cloisonnées dans l'univers académique.

La mention Tourisme Hôtellerie Alimentation est donc le regroupement et l'articulation de deux spécialités : le tourisme et l'alimentation. Cette organisation a été validée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, avec notamment pour la spécialité Alimentation, une co-habilitation du Ministère de l'Agriculture.

Conçu en 2009 comme un ensemble, l'étude séparée des deux dossiers a pu rendre difficile la compréhension des objectifs des diplômes de licence et de master. Ainsi, le dossier redéposé en octobre 2010, donne plus d'autonomie et de cohérence entre les diplômes de licence et de master et cherche à mieux définir le positionnement des deux spécialités du master.

Positionnement de la spécialité Tourisme-Hôtellerie

La spécialité s'oriente, selon les parcours, vers l'univers du développement territorial et durable, en France et à l'étranger, ou vers les différentes composantes du management de la conception-distribution des produits et services touristiques et de l'hôtellerie-restauration. Elle s'inscrit dans une logique de diffusion de compétences pratiques, théoriques et méthodologiques (destinées à faire face aux enjeux contemporains de la durabilité, de l'évolution de la demande, du rôle du tourisme dans les pays émergents, des nouvelles pratiques de management..)

Positionnement de la spécialité Alimentation

Les récentes crises alimentaires ont partiellement invalidé les logiques d'organisation de la filière et fait s'imposer l'idée de l'intérêt d'un "pilotage par l'aval", c'est à dire en prenant en compte les aspects sociaux de l'alimentation, l'acceptabilité des innovations et les grands déterminants de la transformation de la structure des consommations (vieillesse de la population, évolution des modes de vies, complexité des attentes alimentaires articulant santé, plaisir et culture, judiciarisation de la consommation, transformation de la relation homme-animal...). La spécialité alimentation s'inscrit dans une logique de diffusion de nouvelles compétences pratiques et théoriques (dans des contextes de crises alimentaires et sanitaires, de politiques de durabilité, de relocalisation et patrimonialisation de l'alimentation, valorisation par le tourisme, de nouvelles préoccupations de santé (obésité, PNNS..), de re-pyramidalisation des emplois dans la restauration collective...)

→ Pièce jointe : Maquette modifiée de la mention transmise en Octobre 2010.